

**TRANSPORT DES MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES****1820 € HT \*****But**

Cette formation, destinée aux ingénieurs et techniciens ayant à concevoir, développer, fabriquer ou transporter des matières ou objets explosibles, leur permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les problèmes de sécurité soulevés par le transport et sur les réglementations applicables.

**Esprit Général**

Donner une information complète sur les problèmes liés au transport des matières et objets explosibles et sur les diverses réglementations applicables.

Cette formation sera notamment utile aux personnels devant acquérir la qualification de "conseiller à la sécurité " pour le transport de matières ou objets explosibles, exigée par l'arrêté ministériel relatif au transport par voies terrestres.

**Prérequis****Niveau du stage : Perfectionnement**

Ingénieurs, officiers ou techniciens ayant de bonnes connaissances en pyrotechnie et concernés directement ou indirectement par la réalisation des transports de produits pyrotechniques (fonctions logistique, bureaux d'études, achats, essais, sécurité, ...)

**Durée et emploi du temps**

Le stage dure 3 jours (18 heures), et s'appuie sur des exposés et études de cas.

**Jean-Michel MIDOUX**

Conseiller à la sécurité des transports à NEXTER

**Date**  
PARIS

7 au 9 Octobre 2024

Catalogue Complet  
des formations\* [Conditions Générales](#)



## Sommaire

- **Présentation des diverses réglementations applicables pour le transport des matières et objets explosibles dans le domaine public**

\* La recommandation ONU sur le transport des marchandises dangereuses : base des diverses réglementations nationales ou internationales établies en fonction des modes de transport

\* L'ADR

\* Les instruments techniques de l'OACI

\* Les arrêtés français

\* Comparaison avec le classement établi en application de la réglementation du travail

- **Les emballages**

\* La définition et l'agrément des emballages des matières et objets explosibles pour le transport sur le domaine public

- **L'autorisation de transport**

\* Le classement au transport des matières et objets explosibles

\* Les essais et les critères de classement

- **L'exécution du transport**

\* Les dispositions relatives aux matériels et aux conditions de transport des matières et objets explosibles par voie routière

\* Les dispositions propres au transport aérien

- **Les autres réglementations applicables**

\* Le contrôle de la circulation des produits explosifs

\* L'applicabilité au ministère de la Défense

Pour faire une demande

Bulletin d'inscription

\* [Conditions Générales](#)